N°5

SAINT-SAMSON RANCE Infos

P. 15
Un jardin solidaire au fond de l'impasse des Quintaines

P. 17
Cœur d'Émeraude à la rencontre des usagers du litoral

P. 25
La fête de la musique (enfin!)

SOMMAIRE

03. MOT DU MAIRE

10. INFOS
- Conseil Municipal des jeunes
- Recrutement
- L'Atlas

12. VIE LOCALE
- Liste électoral
- Urbanisme

17. RETOUR EN IMAGES SUR...
- Cœur Émeraude
- Breizh Biodiv
- Entreprise
- Portrait

21. LA VIE DE L'ÉCOLE

22. VIE CULTURELLE ET SPORTIVE
- La Bouquinette
- La Margoulette
- École Basket
- Fête de la musique

26. VIE ASSOCIATIVE
- Parents d'élèves
- Sport
- Saint-Samson Festivités
- Les Sabotées Samsonnaises
- Terre de partage
- ECKLA

MAIRIE
Rue du 19 mars 1962
Tél. 02 96 39 16 05
stsamson.mairie@wanadoo.fr

Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 15h à 17h30
(Sauf mercredi après-midi)
Le samedi de 9h à 12h

SAINT-SAMSON PARMI LES 10 LAURÉATS POUR TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE EN BRETAGNE !

Les 10 premiers Territoires Engagés pour la Nature (TEN) sont reconnus en Bretagne pour la période 2021-2024 ! Et Saint-Samson fait partie de ces premiers territoires sélectionnés.

Depuis le printemps 2021, ce label en lien avec le Plan National «Biodiversité, tous vivants» et porté par l'Office français de la biodiversité (OFB) se décline à l'échelle bretonne. Son enjeu ? Mobiliser tous les acteurs dans les territoires ! Communes et intercommunalités, quelle que soit leur taille et leur expérience en matière de biodiversité, ce qui compte c'est le saut qualitatif ! Le jury régional a retenu des communes et intercommunalités dont les actions proposées sont cohérentes avec les enjeux du territoire et les compétences de la collectivité.

Parmi les actions pour la nature dans lesquelles la commune a souhaité s'engager figure une réflexion sur la trame noire afin de réduire l'impact de notre éclairage sur la biodiversité. Nous souhaitons également agir pour une alimentation plus durable, notamment à travers les jardins en cours de création derrière l'école et poursuivre le travail autour de la gestion différenciée des espaces verts, notamment par le biais de l'éco-pâturage.

Directeur de la publication : Loïc LORRE.
Impression et mise en page : imprimé à 750 exemplaires par Impri'Média Bretagne.
Crédit photos et illustrations : Impri'Média Bretagne, Freepik, Dinan Agglomération, Mairie de Saint-Samson-sur-Rance.
Dépôt légal : avril 2022

LE MOT DU MAIRE

Samsonnaises, Samsonnais.

Nous n'en finissons plus de ces épisodes de Covid-19 qui ne cessent de se prolonger et qui perturbent notre vie au quotidien.
Dans ces moments qui ont parfois été difficiles pour certains d'entre nous, le programme de vaccination suivi par beaucoup, nous permet aujourd'hui d'envisager des mois à venir plus sereins et nous invite à nouveau à penser à des jours meilleurs.

L'assouplissement des mesures encadrant notre quotidien laisse entrevoir une amélioration de nos conditions d'activités tant professionnelles, associatives que personnelles.
A cette crise sanitaire, succède la dramatique guerre d'Ukraine. En ces temps particulièrement préoccupants, votre municipalité s'est portée volontaire pour être solidaire de ceux qui fuient l'horreur de la guerre et de ses effets sur les populations civiles.

Ainsi, le presbytère fraîchement rénové est susceptible de recevoir des personnes déplacées. Vous avez été très nombreux à répondre à notre appel en apportant votre soutien pour le meubler, équiper, proposer des vêtements, du numéraire pour faire les achats de produits de première nécessité.

Je remercie sincèrement les Samsonnaises et Samsonnais pour leur générosité et leur esprit d'accueil.
Des réflexions sont en cours afin de canaliser les différentes évolutions de nos espaces et de donner une cohérence à notre bourg : une étude urbaine est désormais engagée avec un cabinet qui nous guidera pour apporter à notre village une vitalité renouvelée dans un cadre respectueux de son caractère.
Les personnels des services techniques ont déployé leur savoir faire dans la rénovation du presbytère et du gîte « la Grange ». Merci à eux pour ce travail réalisé avec grand professionnalisme.

Vous verrez également dans la suite de ce bulletin que des travaux importants vont être réalisés dès cette année : ce sera le cas pour les secteurs de La Meffrais, La Quinardais, la placette de la boulangerie, les aménagements derrière l'école et derrière la salle culturelle et sportive. Le programme de réhabilitation des chemins va également se poursuivre afin de permettre une mobilité sereine et distrayante.

Nous remercions les participants aux réflexions lors de nos rencontres : celle du 5 février à la Quinardais, celle du 19 février à la Meffrais, les autres pour la Placette du Bourg.
La saison culturelle va également apporter la distraction dont nous avons tant besoin : (vous en trouverez le détail dans ce bulletin).

La commune et les associations vont vous proposer des activités ou spectacles.
Depuis plusieurs années, les associations communales souhaitaient une plus grande souplesse dans la mise à disposition de la salle des fêtes ; c'est chose faite, lors du conseil municipal du 23 février, les élus ayant voté à l'unanimité sa gratuité, hormis pour des animations ou spectacles donnant lieu à un droit d'entrée du public. La consommation électrique sera gratuite une seule fois par an et par association communale, au choix de celle-ci.

Je veux remercier l'ensemble de nos collaborateurs, personnels techniques, administratifs, animateurs, cuisinier, ATSEM et personnels d'entretien qui ont manifesté leur solidarité et qui se sont mobilisés face à la crise pour mener à bien leurs tâches pendant cette pandémie.

Entouré des élus, je suis déterminé à agir concrètement et utilement pour vous tous, pour votre quotidien, pour notre commune.

Je sais que je peux compter sur l'engagement de chacun.
Continuez à prendre soin de vous.
Avec mon entier dévouement.

Votre Maire, Loïc Lorre

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la mairie ou demandés en mairie en version imprimée.

■ SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2021

1. Modalités de prêt et tarifs d'abonnement à la bibliothèque
2. Location de la salle des fêtes – règlement intérieur
3. Candidature – Territoires engagés pour la nature
4. Mise à jour du tableau des effectifs
5. Décision modificative n°1 – Budget du Pôle de tourisme
6. Demande de subvention - Appel à manifestation d'intérêt Life Marha
7. Adhésion au groupement de commande portant sur l'achat de carburant et combustibles
8. Dinan Agglomération - Rapport d'activité et de développement durable 2020
9. Informations dans le cadre de la délégation donnée au Maire

■ SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

1. Tarifs camping et gîtes 2022
2. Dinan Agglomération - adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées 2021
3. Harmonisation du temps de travail
4. Candidature territoires engagés pour la nature
5. Convention relative au versement d'un fonds de concours à Dinan Agglomération dans le cadre des programmes de voirie
6. Déclassement et vente d'une parcelle rue de la Halte

■ SÉANCE DU 20 JANVIER 2022

1. Lancement d'une étude urbaine
2. Sursis à statuer
3. Avant-projet définitif et lancement consultation aménagement du carrefour rue du Domaine rue de la Mairie et placette commerciale
4. Dématérialisation - Instruction des autorisations d'occupation des sols - Convention entre Dinan Agglomération et les communes - Actualisation - Approbation
5. Rétrocession des espaces communs et des réseaux – logements intergénérationnels les Quintaines
6. Rétrocession les jardins de la Fontaine
7. Composition des commissions communales
8. Achat d'un Mobil Home camping de Beauséjour
9. Avis installation classée pour la protection de l'environnement- GAEC du Grand Gué
10. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - Année 2020

■ SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2022

1. Avis sur extension du périmètre de Dinan Agglomération à la commune de Beaussais-sur-Mer
2. Pacte Fiscal et Financier Solidaire
3. Acquisition de terrain secteur de la Meffrais
4. DICRIM- (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)
5. Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée PDIPR
6. Adhésion BRUDED
7. Service civique
8. Tarifs salle des fêtes
9. Mise à disposition terrain communal – association
10. Participation mutuelle - Information

Budget 2022 - Commune fonctionnement et investissement

FONCTIONNEMENT / DEPENSES	Budget 2021	Réalisé 2021	Reste à Réaliser	Budget 2022
Charges de Gestion Coutantes	436 550,00	314 838,34		**434 050,00**
Charges de Personnel	675 000,00	633 104,71		**687 000,00**
Atténuation de Charges	1 186,00	1 208,00		**1 600,00**
Dépenses Imprévues	25 000,00			**25 000,00**
Virement à la section Investissement	61 597,10			**47 185,00**
Opé. D'ordre de transfert entre section	43 496,51	43 496,51		**33 822,00**
Autres Charges de Gestion courantes	79 400,00	70 182,38		**77 053,60**
Charges Financières	43 700,00	41 781,12		**41 200,00**
Charges Exceptionnelles	41 000,00			**12 804,00**
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	**1 406 929,61**	**1 104 611,06**		**1 359 714,60**

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Budget 2021	Réalisé 2021	Reste à Réaliser	Budget 2022
Excédent Antérieur Reporté	**250 000,00**			**220 000,00**
Atténuation de Charges	500,00	18 224,09		**500,00**
Opé. D'ordre de transfert entre section	726,00	636,00		**636,00**
Produits Services et Ventes diverses	100 800,00	123 789,86		**115 150,00**
Impôts et Taxes	586 979,97	676 062,96		**605 909,00**
Dotations, Suventions et Participations	441 017,64	413 785,26		**398 715,00**
Autres Produits de Gestion Courantes	18 500,00	24 657,35		**18 000,00**
Produits Financiers	6,00	4,60		**4,60**
Produits Exceptionnels	800,00	8 272,19		**800,00**
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	**1 399 329,61**	**1 265 432,31**	**0,00**	**1 359 714,60**

INVESTISSEMENT / DEPENSES	Budget 2021	Réalisé 2021	Reste à Réaliser	Budget 2022
Dépenses Imprévues	11 000,00			**11 000,00**
Opé. D'ordre de transfert entre section	726,00	636,00		**636,00**
Opérations patrimoniales	3 000,00			**12 200,00**
Subventions d'Investissement				
Emprunts et Dettes assimilées	62 700,00	62 423,76		**66 000,00**
Immobilisations Incorporelles	22 582,00	7 430,00	9 920,40	**63 296,00**
Subventions d'Equipement versées	36 474,20	6 950,72	337,18	**71 467,24**
Immobilisations Corporelles	145 403,00	101 840,25	5 554,80	**80 600,00**
Immobilisations en cours	257 289,21	72 136,66	36 926,34	**265 600,00**
Autres Immobilisations Financières				**500,00**
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	**539 174,41**	**251 417,39**	**52 738,72**	**571 299,24**

INVESTISSEMENT / RECETTES	Budget 2021	Réalisé 2021	Reste à Réaliser	Budget 2022
Excédent d'Investissement reporté	**117 298,21**			**239 862,59**
Virt de la Section de Fonctionnement	61 597,10			**47 185,00**
Produits des céssions	1 000,00			**500,00**
Opé. D'ordre de transfert entre section	43 496,51	43 496,51		**33 822,00**
Opérations patrimoniales	3 000,00			**12 200,00**
Dotation, fonds divers et Réserves	280 209,09	286 887,76		**229 821,25**
Subventions d'Investissement	40 173,50	43 328,50		**60 647,12**
Emprunts et Dettes assimilées		269,00		
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	**546 774,41**	**373 981,77**	**0,00**	**624 037,96**

DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)	**1 946 104,02**	**1 356 028,45**	**52 738,72**	**1 931 013,84**
RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)	**1 946 104,02**	**1 639 414,08**	**0,00**	**1 983 752,56**

Budget 2022 - Pôle tourisme fonctionnement et investissement

FONCTIONNEMENT / DEPENSES	Budget 2021	Réalisé 2021	Reste à Réaliser	Budget 2022
Charges de Gestion Coutantes	98 715,00	98 671,03		**123 815,00**
Charges de Personnel	49 000,00	47 302,43		**49 000,00**
Atténuation de Charges				
Dépenses Imprévues	1 500,00			**1 500,00**
Virement à la section Investissement	43 499,62			**43 075,81**
Opé. D'ordre de transfert entre section	51 127,38	51 127,38		**48 766,19**
Autres Charges de Gestion courantes	1 000,00			**1 000,00**
Charges Financières	17 900,00	16 760,20		**14 100,00**
Charges exceptionnelles	1 500,00			**1 500,00**
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	**264 242,00**	**213 861,04**	**0,00**	**282 757,00**

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Budget 2021	Réalisé 2021	Reste à Réaliser	Budget 2022
Excédent Antérieur Reporté	**25 000,00**			**25 000,00**
Atténuation de Charges				
Opé. D'ordre de transfert entre section	15 057,00	15 057,00		**15 057,00**
Produits Services et Ventes diverses	190 000,00	210 238,20		**193 200,00**
Impôts et Taxes				
Dotations, Suventions et Participations				
Autres Produits de Gestion Courantes	30 000,00	58 457,01		**50 000,00**
Produits Financiers				
Produits Exceptionnels	4 185,00	45 603,00		
TOTAL RECETTES DFONCTIONNEMENT	**264 242,00**	**329 355,21**	**0,00**	**283 257,00**

INVESTISSEMENT / DEPENSES	Budget 2021	Réalisé 2021	Reste à Réaliser	Budget 2022
Déficit d'Investissements reporté	**208 934,67**			**223 731,51**
Opé. D'ordre de transfert entre section	15 057,00	15 057,00		**15 057,00**
Opérations patrimoniales				
Subventions d'Investissement				
Emprunts et Dettes assimilées	89 000,00	88 646,70		**22 000,00**
Immobilisations Incorporelles	2 000,00			**7 000,00**
Subventions d'Equipement versées				
Immobilisations Corporelles	17 948,33	4 263,33	10 660,00	**52 000,00**
Immobilisations en cours	4 500,00	2 000,00		**20 000,00**
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	**337 440,00**	**109 967,03**	**10 660,00**	**339 788,51**

INVESTISSEMENT / RECETTES	Budget 2021	Réalisé 2021	Reste à Réaliser	Budget 2022
Excédent d'Investissement reporté				
Virt de la Section de Fonctionnement	43 499,62			**43 075,81**
Produits des céssions				
Opé. D'ordre de transfert entre section	51 127,38	51 127,38		**48 766,19**
Opérations patrimoniales				
Dotation, fonds divers et Réserves	44 042,81	44 042,81		**115 494,17**
Subventions d'Investissement				
Emprunts et Dettes assimilées	198 770,19			**143 112,34**
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	**337 440,00**	**95 170,19**	**0,00**	**350 448,51**

DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)	**601 682,00**	**323 828,07**	**10 660,00**	**622 545,51**
RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)	**601 682,00**	**424 525,40**	**0,00**	**633 705,51**

Compte Administratif 2021 - Commune

fonctionnement et investissement

FONCTIONNEMENT / DEPENSES	Budget Cumulé	Réalisations 2021
Charges de Gestion Coutantes	436 550,00	**314 838,34**
Charges de Personnel	675 000,00	**633 104,71**
Atténuation de Charges	1 186,00	**1 208,00**
Dépenses Imprévues	25 000,00	
Virement à la section Investissement	61 597,10	
Opé. D'ordre de transfert entre section	43 496,51	**43 496,51**
Autres Charges de Gestion courantes	79 400,00	**70 182,38**
Charges Financières	43 700,00	**41 781,12**
Charges Exceptionnelles	41 000,00	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	**1 406 929,61**	**1 104 611,06**

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Budget Cumulé	Réalisations 2021
Excédent Antérieur Reporté	**250 000,00**	
Atténuation de Charges	500,00	**18 224,09**
Opé. D'ordre de transfert entre section	726,00	**636,00**
Produits Services et Ventes diverses	100 800,00	**123 789,86**
Impôts et Taxes	586 979,97	**676 062,96**
Dotations, Suventions et Participations	441 017,64	**413 785,26**
Autres Produits de Gestion Courantes	18 500,00	**24 657,35**
Produits Financiers	6,00	**4,60**
Produits Exceptionnels	800,00	**8 272,19**
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	**1 399 329,61**	**1 265 432,31**

INVESTISSEMENT / DEPENSES	Budget Cumulé	Réalisations 2021
Dépenses Imprévues	11 000,00	
Opé. D'ordre de transfert entre section	726,00	**636,00**
Opérations patrimoniales	3 000,00	
Subventions d'Investissement		
Emprunts et Dettes assimilées	62 700,00	**62 423,76**
Immobilisations Incorporelles	22 582,00	**7 430,00**
Subventions d'Equipement versées	36 474,20	**6 950,72**
Immobilisations Corporelles	145 403,00	**101 840,25**
Immobilisations en cours	257 289,21	**72 136,66**
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	**539 174,41**	**251 417,39**

INVESTISSEMENT / RECETTES	Budget Cumulé	Réalisations 2021
Excédent d'Investissement reporté	**117 298,21**	
Virt de la Section de Fonctionnement	61 597,10	
Produits des céssions	1 000,00	
Opé. D'ordre de transfert entre section	43 496,51	**43 496,51**
Opérations patrimoniales	3 000,00	
Dotation, fonds divers et Réserves	280 209,09	**286 887,76**
Subventions d'Investissement	40 173,50	**43 328,50**
Emprunts et Dettes assimilées		**269,00**
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	**546 774,41**	**373 981,77**

DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)	**1 946 104,02**	**1 356 028,45**
RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)	**1 946 104,02**	**1 639 414,08**

Compte Administratif 2021 - Pôle tourisme

fonctionnement et investissement

FONCTIONNEMENT / DEPENSES	Budget Cumulé	Réalisations 2021
Charges de Gestion Coutantes	98 715,00	**98 671,03**
Charges de Personnel	49 000,00	**47 302,43**
Atténuation de Charges		
Dépenses Imprévues	1 500,00	
Virement à la section Investissement	43 499,62	
Opé. D'ordre de transfert entre section	51 127,38	**51 127,38**
Autres Charges de Gestion courantes	1 000,00	
Charges Financières	17 900,00	**16 760,20**
Charges exceptionnelles	1 500,00	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	**264 242,00**	**213 861,04**

FONCTIONNEMENT / RECETTES	Budget Cumulé	Réalisations 2021
Excédent Antérieur Reporté	**25 000,00**	
Atténuation de Charges		
Opé. D'ordre de transfert entre section	15 057,00	**15 057,00**
Produits Services et Ventes diverses	190 000,00	**210 238,20**
Impôts et Taxes		
Dotations, Suventions et Participations		
Autres Produits de Gestion Courantes	30 000,00	**58 457,01**
Produits Financiers		
Produits Exceptionnels	4 185,00	**45 603,00**
TOTAL RECETTES DFONCTIONNEMENT	**264 242,00**	**329 355,21**

INVESTISSEMENT / DEPENSES	Budget Cumulé	Réalisations 2021
Déficit d'Invetissement Reporté	208 934,67	
Opé. D'ordre de transfert entre section	15 057,00	**15 057,00**
Opérations patrimoniales		
Subventions d'Investissement		
Emprunts et Dettes assimilées	89 000,00	**88 646,70**
Immobilisations Incorporelles	2 000,00	
Subventions d'Equipement versées		
Immobilisations Corporelles	17 948,33	**4 263,33**
Immobilisations en cours	4 500,00	**2 000,00**
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	**337 440,00**	**109 967,03**

INVESTISSEMENT / RECETTES	Budget Cumulé	Réalisations 2021
Excédent d'Investissement reporté		
Virt de la Section de Fonctionnement	43 499,62	
Produits des céssions		
Opé. D'ordre de transfert entre section	51 127,38	**51 127,38**
Opérations patrimoniales		
Dotation, fonds divers et Réserves		
Subventions d'Investissement	44 042,81	**44 042,81**
Emprunts et Dettes assimilées	198 770,19	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	**337 440,00**	**95 170,19**
DEPENSES TOTALES (FONCT + INVEST)	**601 682,00**	**323 828,07**
RECETTES TOTALES (FONCT + INVEST)	**601 682,00**	**424 525,40**

Affectation du Résultat

• Commune

Recettes de Fonctionnement :	1 265 432,31 €		
Dépenses de Fonctionnement :	1 104 611,06 €		
Résultat 2022 :	160 821,25 €	Ce montant est ainsi affecté :	
Résultat 2021 :	250 000,00 €	190 821,25 €	**en Investissement**
Cumul : (**montant à affecter**) :	**410 821,25 €**	220 000,00 €	**en Fonctionnement**

• Pôle Tourisme

Recettes de Fonctionnement :	329 355,21 €		
Dépenses de Fonctionnement :	213 861,04 €		
Résultat 2022 :	115 494,17 €	Ce montant est ainsi affecté :	
Résultat 2021 :	25 000,00 €	115 494,17 €	**en Investissement**
Cumul : (**montant à affecter**) :	**140 494,17 €**	25 000,00 €	**en Fonctionnement**

Les principaux projets par opération pour 2022

Poursuite de modernisation de l'éclairage	20 000,00 €
Etude urbaine	62 000,00 €
Rénovation des chemins (panneaux, escaliers, balisage ...)	22 000,00 €
Achat pour l'aménagement de la cour de l'A.L.S.H.	4 100,00 €
Mobiliers pour divers locaux (bibliothèque, école, salle des associations)	4 300,00 €
Aménagement des jardins (derrière l'école et près de la Salle des fêtes)	81 589,85 €
Travaux concernant les eaux pluviales à La Meffrais	105 956,00 €
Travaux divers à La Quinardais	20 000,00 €
Aménagement de la placette commerciale	86 296,00 €

Dans la plupart des cas, ces projets ont fait l'objet de demandes de subventions.

Conseil Municipal des Jeunes

Nous sommes les membres du CMJ, le Conseil Municipal des Jeunes : Anatole Dalibot, Brieuc Lelièvre, Clément Baccon, Elwyn Guégan, Enora Hamon -Martin, Johann Dumas-Javaudin, Nina Ferrand- Desmares, Sara Parmentier et Tess Jamot.

Nous nous sommes présentés pour améliorer et nous investir dans la vie de la commune, la faire évoluer, pouvoir donner notre opinion, notre avis et avoir des responsabilités, mais aussi pour proposer des actions et réaliser des projets.

Parfois, c'est difficile de trouver des horaires convenant à tout le monde, de prendre en compte les idées de chacun et de sélectionner les bonnes idées. Cela nous prend aussi du temps, mais c'est très intéressant quand même et nous sommes contents de participer à la vie de la commune.

Notre dernière action a eu lieu le dimanche 3 avril à 10h00 pour une opération «Nettoyage de printemps de la commune».

SI VOUS VOULEZ VOUS AUSSI AMÉLIORER LA VIE DE LA COMMUNE, VOUS POUVEZ TRANSMETTRE VOS IDÉES DANS LA BOITE À IDÉES DE LA MAIRIE.

Appel à recrutement dans l'armée,

L'armée recrute des femmes et des hommes âgés de 16 à 30 ans dans plus de 100 métiers de niveau 3ème à bac +5.
4000 Postes sont à pourvoir dans la marine nationale, 4000 également dans l'armée de l'air et de l'espace et 16 000 dans l'armée de terre.
Des préparations militaires sont aussi proposées afin de découvrir le milieu militaire dans ces trois armées. Elles se font sur différents formats : imprégnation d'une à deux semaines (pour l'armée de terre et l'armée de l'air et de l'espace) ou un samedi sur deux pendant l'année scolaire pour la marine nationale, ces préparations peuvent valider la Mission d'Intérêt Général à l'issue du Service National Universel.

DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SE TROUVENT SUR CES 3 SITES INTERNET :

- lamarinerecrute.fr
- sengager.fr
- deveniraviateur.fr

IL EST POSSIBLE DE S'ENTRETENIR AVEC UNE OU UN CONSEILLER EN RECRUTEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU :

Centre d'Informations et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)
Esplanade Georges Pompidou à Saint Brieuc
du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 15h00 (02 96 01 58 08)

MAIS AUSSI LORS DE PERMANENCES :

DINAN Mission Locale 5, rue Gambetta - 4ème mercredi du mois de 10 h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunal prend forme

Saint-Samson-sur-Rance fait partie des 24 communes engagées dans « l'Atlas de la biodiversité intercommunale » de Dinan Agglomération. Cette opération est menée en partenariat financier avec l'Office Français de la Biodiversité et avec le soutien technique de l'association CŒUR Émeraude. C'est pour nous l'occasion de profiter d'une dynamique collective qui vise à sensibiliser et agir localement sur un enjeu fondamental : la diversité du vivant. Ainsi, notre commune a été sélectionnée pour bénéficier d'un accompagnement et d'inventaires complémentaires pour nous aider à définir un plan d'actions communales en faveur de la biodiversité. Des groupes de référents (élu, technicien communal et/ou habitant) de chaque commune suivent ce projet et participent aux ateliers menés par Dinan Agglomération. L'objectif est de mûrir notre réflexion sur les pistes d'actions en faveur de la biodiversité de notre territoire. Pour enrichir notre connaissance du patrimoine naturel communal, des inventaires complémentaires seront menés à partir de mars 2022, de jour et de nuit. Des structures naturalistes seront amenées à prospecter les mares, prairies, boisements et autres milieux naturels de la commune, hors jardins privés. En cas de refus d'accès, nous vous remercions de vous manifester auprès de la mairie.

Pour sensibiliser les plus jeunes, des animations pédagogiques sont proposées aux écoles des communes engagées (une classe de l'école le Menhir y est inscrite). Des animations grand public sont également prévues. Ces interventions sont financées par le programme d'actions de cet Atlas de la Biodiversité Intercommunale,

Enfin, vous pouvez également contribuer à améliorer la connaissance de notre territoire en contribuant à la plateforme en ligne proposée par Dinan Agglomération pour saisir vos observations concernant la faune et la flore du territoire, www.biodiversite.dinan-agglomeration.fr.

Scannez-moi !

Fleurissons la commune

DES FLEURS POUR EMBELLIR LA COMMUNE

Après un premier essai pas toujours réussi en 2021, nous avons décidé avec les services techniques de développer le fleurissement de la commune. Des parterres entiers vont être renouvelés dans le bourg comme à la Hisse : différentes jachères fleuries seront semées sur des pelouses ou à la place de parterres arbustifs en très mauvais état. Elles auront l'intérêt de redonner de la couleur à la commune mais également d'attirer de nombreux pollinisateurs indispensables au maintien de la biodiversité.

INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

C'est simple, c'est gratuit et peut-être y aura-t-il une récompense à la fin. Il vous suffit de vous inscrire en mairie ou d'envoyer un courriel à : stsamson.mairie@wanadoo.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse, et ensuite de vous mettre au travail pour nous présenter un joli aménagement paysager autour de chez vous.

L'an dernier nous avons constaté de bien belles réalisations qui ont attiré notre attention, alors n'hésitez pas !

Une randonnée ouverte à tous sera organisée un samedi matin du mois de juin pour départager les candidats. Elle se conclura par un moment de convivialité autour d'un pot.

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Les électeurs seront appelés aux urnes pour les élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin).

Vous êtes nouvel arrivant, **pensez à vous inscrire sur les listes électorales**. Pour les élections législatives, la date limite d'inscription est fixée au **mercredi 4 mai 2022 en ligne et au vendredi 6 mai 2022 en mairie**.

Vous avez la possibilité de vous inscrire soit en mairie, soit sur le site : www.service-public.fr
Dans tous les cas : il faudra vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à vérifier en mairie). En cas de déménagement, pensez à vous inscrire à la mairie du nouveau domicile.

2022 sera également une année de refonte des listes électorales. En conséquence, une nouvelle carte électorale sera adressée par la mairie à l'ensemble des électeurs, qu'ils soient anciennement ou nouvellement inscrits sur la liste électorale.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous avez la possibilité d'effectuer les démarches dans les mairies de : Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët, Matignon, Jugon-les-Lacs...
Pour la mairie de Dinan, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43
Il est demandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : https://ants.gouv.fr/ (pour le RDV se munir du récapitulatif reçu par mail ou du numéro de pré-demande attribué), à défaut remplir un formulaire CERFA (à récupérer en Mairie).

Pièces justificatives à fournir lors du rendez-vous :

- Photo d'identité : 1 photo officielle datant de moins de 6 mois, photographe fortement conseillé (non découpée, tête nue, de face, bouche fermée, visage centré et oreilles dégagées, sans lunettes, sans col roulé, écharpe, capuche, manteau, barrettes)
- Pièce d'identité : carte d'identité et/ou passeport et sa photocopie ou toute autre pièce avec photo (carte vitale, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile : 1 original de moins de 3 mois (facture eau, EDF...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois (nécessaire pour la vérification des accents, tirets, filiation – Obligatoire en cas de 1ère demande, perte/vol ou si la carte est périmée depuis plus de 5 ans)
- Perte ou vol : déclaration de vol (gendarmerie) ou de perte (à remplir lors du RDV en mairie) + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité (achat en bureau de tabac, à la Trésorerie ou sur le site internet https://timbres.impots.gouv.fr)
- Mineurs : en cas de séparation ou de divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Timbres fiscaux pour passeport : adultes =86€, mineurs de 15 à 18 ans = 42€, moins de 15 ans = 17€ (timbres papiers commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur https://timbres.impots.gouv.fr)

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant. Se présenter en mairie avec le livret de famille.

HORAIRES TRAVAUX

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

COLLECTE DES DÉCHETS

Pour rappel, la collecte sélective des emballages recyclables se fait en porte à porte dans des sacs jaunes.
Le **ramassage des sacs jaunes** ainsi que celui des **ordures ménagères** s'effectue sur notre commune le mercredi après-midi. Pensez à les déposer dès le début de matinée.
Besoin de sacs jaunes ?
Des sacs jaunes sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

DÉCHETTERIES :
Les déchetteries les plus proches :

« CONILLÉ » À ST HELEN
Lundi-Mardi-Vendredi-Samedi
de 8h 45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.88.23.22

« LES LANDES FLEURIES » À QUÉVERT
Lundi- Mercredi- Jeudi-Vendredi et Samedi
de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.87.51.37
L'accès est uniquement réservé aux habitants de l'Agglomération munis de leur badge. La demande de badge, gratuit pour les particuliers, se fait auprès de l'accueil des services techniques de Dinan Agglomération, rue Bertrand Robidou à Dinan ou sur le site internet www.dinan-agglomeration.fr (se munir d'un justificatif de domicile).

Un forfait de 16 passages est crédité, au 1er janvier de chaque année, sur le badge pour les sites dotés d'une plate-forme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchetteries de l'agglomération.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES		
14.08.2021	Mathilda LEPRÊTRE	3 Allée des Petites Toises
15.10.2021	Briac BASTIDE	6 rue de la Mairie
07.12.2021	Fauve SOULA POTDVIN	1 la Ville Gautheur
10.12.2021	Léonnie MAUGER	1 rue du Domaine de la Hisse
01.01.2022	Alexandre CRESPEL	6 rue des Ricochets

DÉCÈS		
30.09.2021	Daniel DIVEU	10 rue des Aulnaies
21.10.2021	Nicole LORVELLEC	1 allée de la Prée
21.10.2021	Marcel COHAS	Impasse de la Ville es Provost
10.11.2021	Yann DESMOUSSEAUX de GIVRÉ	La Mettrie
11.11.2021	Bernard CHESNAIS	1 La Mardelle
21.11.2021	Véronique LUCIANI	11 rue de la Tiemblais
11.01.2022	Nathalie BAZIN	1 allée de la Prée
24.01.2022	Philippe LAVENANT	7 rue du Tertre
25.02.2022	Patrick HARDY	13 La Mardelle

URBANISME

BESOIN D'UN CONSEIL SUR VOTRE PROJET ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition - sur rendez-vous - pour étudier votre projet en amont de son instruction. Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous. Il apporte une aide gratuite aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager, un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe, etc.). La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le 1er et 3ème vendredi de chaque mois, au Siège de Dinan Agglomération.
Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous au service urbanisme de Dinan Agglomération en appelant au 02 96 87 14 14.

PERMIS DE CONSTRUIRE			
04.11.2021	VILLENEUVE Patrick et Isabelle	28 rue des Grippais	Agrandissement maison d'habitation
09.11.2021	LIMEUL Bertrand	8 rue du Guilchet	Maison individuelle
13.12.2021	ALPHONSE Dimitri / GARDIN Julie	2 Métairie de la Chapelle	Rénovation longère
20.01.2022	GAISLIN Marc	2 rue Domaine de la Hisse	Maison individuelle
07.02.2022	STEPHAN François	12 La Meffrais	Véranda et extension maison d'habitation
21.03.2022	MANDARD Sabrina	19 rue Domaine de la Hisse	Surélévation maison d'habitation

AUTORISATIONS DE TRAVAUX			
15.10.2021	SUEUR Jean-François	4 impasse des Priaux	Construction d'une piscine
22.10.2021	PUGET Félix	4 Le Vaugarni	Pose fenêtres de toit
05.11.2021	BRIOT Michelle	4 rue du Domaine	Pose clôture
04.01.2022	ALLEE Thierry	4 impasse de la Ville es Provost	Rénovation maison d'habitation
14.01.2022	LE CABEC Xavier	25 rue de la Fontellerie	Création terrasse, porte-fenêtre et fenêtre de toit
21.01.2022	COTES D'ARMOR HABITAT	Rue de la Tiemblais	Ravalement, isolation thermique par l'extérieur et remplacements des menuiseries
21.01.2022	LHOTELLIER Nicole	18 rue de la Halte	Remplacement des menuiseries extérieures
10.02.2022	PITARD Louise	13 rue Jardin de la Fontaine	Création fenêtre de toit
11.02.2022	DELATTRE Christian	9 rue de l'Etang	Pose clôture
15.02.2022	LOURS Edouard	8 rue des Bas Courtils	Création fenêtre de toit
22.02.2022	BRIAND Sébastien	39 rue Domaine de la Hisse	Abri de jardin
01.03.2022	GIGOU Adrien	30 rue Domaine de la Hisse	Extension maison d'habitation
18.03.2022	BARBÉ Nathalie	8 rue de la Fontellerie	Pose clôture
18.03.2022	VERDIER Hubert	16 rue de la Ville Malard	Pose d'un carport

Bientôt un jardin solidaire au fond de l'impasse des Quintaines

Derrière le lotissement récemment construit près de la maison médicale, il reste un terrain d'environ 2000 m² non constructible. La commune a signé une convention de mise à disposition de ce terrain au profit de l'association «le petit jardin des écoliers» dont le Président, Joseph Argouarch, est un ancien maraîcher bio. Cette association développe depuis 2019, en lien avec le Secours Populaire, une activité de jardins maraîchers biologiques solidaires. Les personnes accueillies sont invitées à participer aux rendez-vous hebdomadaires de maraîchage sur une demi-journée avec un groupe de bénévoles. Tout le monde devient bénévole en arrivant au jardin, l'ambiance est conviviale et joyeuse malgré des tâches parfois routinières. Quand vient le moment de la récolte, chacun des participants repart avec son panier de légumes de qualité.

C'est bientôt le début de la saison, alors préparez vos gants et allez rejoindre le jardin !

Ma commune connectée

Depuis le début de l'année, notre commune est inscrite sur macommuneconnectee.fr. Cela nous permet d'envoyer des notifications sur les téléphones des personnes qui ont téléchargé l'application. C'est simple et gratuit, à la fois pour les utilisateurs et pour la commune. Nous avons ainsi pu signaler des déviations temporaires en raison de travaux.
Si vous souhaitez être tenu au courant rapidement des dernières informations locales, il vous suffit de télécharger l'application. Vous pouvez aussi consulter le site internet qui est maintenant mis à jour très régulièrement : saint-samson-sur-rance.fr.

Des balades pour tous les goûts !

Après le recensement des chemins de la commune est venu le temps de leur réhabilitation. Comme les années précédentes, de nouveaux chemins seront remis en état au cours de l'année 2022. Vous serez informés des travaux à venir dans les prochains "Flash Infos". Cette réhabilitation passera aussi par le nettoyage de certains secteurs, la construction d'un pont ou encore la remise en état d'un escalier. Pour tous ces travaux, la commune dispose d'une aide très précieuse, celle apportée par les bénévoles de l'association "Les sabotées samsonnaises". Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés !

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DÉSORMAIS ?

Il en reste beaucoup ! Les prochaines seront la mise en place d'un fléchage clair des différentes balades disponibles sur la commune (voir ci-dessous des exemples de panneaux en cours d'élaboration). Des panneaux d'information seront également implantés dans le bourg et près du camping. Nous souhaitons enfin poser des barrières empêchant l'intrusion d'engins motorisés (en particulier les quads). Bref, il reste beaucoup de travail et l'aide des Sabotées ne sera pas de trop ! Vous souhaitez donner un coup de main dans une ambiance conviviale ? Par l'intermédiaire des prochains Flash Infos, nous vous tiendrons informés des prochains chantiers, alors n'hésitez surtout pas à vous y inscrire !

URBANISME ET TRAVAUX

PARTICIPEZ À L'ÉTUDE URBAINE POUR RÉFLÉCHIR SUR L'AVENIR DE LA COMMUNE :

Dans les années à venir, Saint-Samson, comme toutes les autres communes, va être confrontée à de multiples problématiques qui nécessitent une réflexion poussée ; il s'agira en effet :

- D'éviter la consommation foncière liée à l'extension urbaine et de préserver ainsi les espaces naturels et agricoles,
- D'accueillir de nouveaux habitants pour maintenir la vie sociale et économique du bourg,
- De préserver la qualité urbaine et architecturale du bourg et de lutter contre la vacance et la dégradation des biens bâtis,
- De participer à l'effort de construction de logements en utilisant au mieux les espaces déjà urbanisés

Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal a décidé de lancer une étude urbaine dont l'objectif est de définir un projet global de revitalisation du centre-bourg de la commune tant en matière de déplacement, d'habitat, de peuplement, de commerces que d'activités économiques.

L'étude de revitalisation du centre-bourg doit permettre d'établir un **diagnostic** multi thématique (Habitat, Économie, Population, Environnement, etc...) à plusieurs échelles.

Suite à cette phase de diagnostic, une **stratégie** sera construite afin de fixer le cap à atteindre pour les 10 ou 15 ans à venir.

Cette stratégie ou plan de développement sera ensuite traduite dans un **plan d'action** qui guidera les élus et permettra d'établir pour les années à venir des priorités claires en fonction des moyens financiers dont disposera la commune.

Cette étude devrait durer environ 8 mois et tous les habitants intéressés pourront largement y participer. Dès que des dates de rencontre auront été fixées, vous en serez informés par un Flash infos.

LE POINT SUR LES TRAVAUX À LA QUINARDAIS ET À LA MEFFRAIS :

Un premier tour d'horizon de la commune a mis en évidence de nombreuses difficultés liées à la gestion des eaux pluviales. Le réseau d'eaux pluviales souffre de nombreux dysfonctionnements et incohérences dont nous risquons de payer la note rapidement en raison du changement climatique qui a tendance à faire se succéder de plus en plus brutalement les périodes de sécheresse et celles de fortes pluies. Pour éviter les dégradations de chaussée et les inondations inévitables si rien n'est fait, nous avons ciblé deux secteurs qui concentrent les difficultés.

Après avoir fait le point avec les habitants de la Quinardais sur place début février, les fossés ont été entièrement revus. D'ici quelques semaines, Dinan agglo interviendra sur le réseau d'eau potable. En 2023, la chaussée sera refaite mais d'ici-là d'autres rencontres avec les habitants seront organisées pour travailler sur la sécurisation de la route.

Á la Meffrais, le travail est également en cours sur un réseau d'eaux pluviales beaucoup plus complexe. Pour le moment, un caniveau canadien a été posé à la sortie du chemin communal pour permettre l'écoulement des eaux pluviales vers le fossé plutôt que vers la route et le réseau souterrain qui risquait d'être rapidement obstrué. Par ailleurs, nous avons demandé à Dinan agglomération une investigation du réseau d'eaux usées du secteur. Nous sommes enfin en train de négocier avec les Eaux de Dinan l'implantation d'un poteau incendie qui manque au secteur de la Meffrais. Comme nous l'avons expliqué aux riverains présents lors d'une première rencontre sur place le 19 février, la coordination de l'ensemble prend du temps mais nous espérons un déblocage sans tarder. Lorsque tous les réseaux seront remis en état, la chaussée sera refaite là où c'est nécessaire. D'ici-là, nous organiserons d'autres rencontres sur place.

RETOUR EN IMAGES SUR...

CŒUR ÉMERAUDE À LA RENCONTRE DES USAGERS DU LITTORAL !

Avec 265 km de côtes, le littoral de la Vallée de la Rance et de la Côte d'Émeraude, magnifique et fragile à la fois, est le support d'activités économiques importantes liées à la mer, professionnelles (pêche embarquée, pêche scaphandre, pêche à pied, algoculture ou conchyliculture notamment) et de loisir (plaisance à voile et à moteur, pêche à pied, plongée sous-marine, voile, kayak, etc.), toutes dépendantes de la qualité du milieu.

Au printemps 2022, les médiateurs de la mer de l'association CŒUR Émeraude seront présents tout le long du littoral, du Cap Fréhel à Cancale, à terre sur les cales d'accès à l'eau, dans les ports et sur l'estran et en mer sur les zones de mouillages et sur les îles et îlots fréquentés comme les Ebihens ou l'île de Cézembre.
L'objectif est de sensibiliser les différents usagers de loisir du littoral : plaisanciers, plongeurs, surfeurs, pêcheurs, kayakistes, etc. et leur distribuer un guide des bonnes pratiques.

Ce guide est consultable et téléchargeable sur le site de CŒUR Émeraude : https://pnr-rance-emeraude.fr/usages-littoraux_outils-de-communication_guide-des-bonnes-pratiques/

C'est l'occasion d'aborder différents sujets avec les usagers en fonction de leur activité, comme par exemple :

- La préservation de la qualité de l'eau : le carénage, l'utilisation de produits d'entretien éco-responsables, la vidange des eaux usées, l'avitaillement... ;
- Le bien vivre ensemble : la prise en compte des autres usagers professionnels et de loisir, le respect du balisage et des règles de navigation, le respect des élevages de coquillages... ;
- La préservation de la ressource : le respect des tailles, quotas et périodes de pêche, le rejet des femelles grainées...

Des sujets transversaux sont également évoqués : la sécurité (matériel de sécurité en bon état de fonctionnement, vitesse adaptée...), la préservation de la biodiversité (mouillage hors des zostères, observation de la faune sauvage à distance...), la gestion des déchets (ramener ses déchets à terre, tri et recyclage...)? notamment.

Merci de réserver le meilleur accueil aux médiateurs !

Ce projet bénéficie de fonds européens et régionaux :

Gîte et port

LE GÎTE "LA GRANGE" SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Le pôle de tourisme Beauséjour a la chance de disposer de plusieurs gîtes très réputés. Le gîte d'étape peut ainsi accueillir des groupes jusqu'à 28 personnes et 4 autres gîtes sont à disposition des familles. Parmi ces derniers, le gîte "La Grange" avait vraiment besoin d'une remise à niveau complète, que ce soit pour les sanitaires, la cuisine, l'électricité, le mobilier, les sols ou encore les peintures. Une partie de ces travaux est en cours de réalisation par les agents du service technique municipal pour une mise en service au printemps.

Un coup de jeune pour le port

Le port de plaisance de Saint-Samson dispose d'environ 150 mouillages et de deux pontons. L'un d'entre eux est bien fatigué et a besoin d'être renouvelé. Il le sera à moindre coût dans les semaines qui viennent : la commune va en effet récupérer un ponton en bon état auprès du port de la ville de Saint-Malo que nous remercions vivement pour cela. Au même moment, des chaînages du port en mauvais état seront renouvelés.

Saint-Samson lauréate du premier appel à projets «biodiversité et forêt»

Parmi les 37 candidats-collectivités, associations ou structures publiques- ayant répondu à ce 1er appel à projets, dix ont retenu l'attention de la fondation Breizh Biodiv et Saint-Samson en fait partie ! La fondation et ses financeurs, publics et privés, vont accompagner les 10 lauréats d'un premier appel à projets «biodiversité et forêt» qui vise à encourager des initiatives innovantes portant sur la reforestation, la plantation d'arbres en milieu urbain avec, comme dénominateur commun, la préservation des espèces animales et végétales.

C'est le projet de création d'une forêt-jardin gourmande derrière la salle des fêtes qui a été retenu. Cette forêt urbaine (essences locales ou adaptées au climat et au milieu), plantée à l'emplacement d'un espace vert inutilisé dans le centre-bourg, aura une vocation à la fois nourricière et pédagogique. Cette forêt-jardin, en cours de création, sera mise en place avec l'appui d'un éco-paysagiste et des habitants, lors de plusieurs chantiers participatifs. Pour ce projet, l'aide de la fondation Breizh Biodiv sera de 24 000 €.

Crédit photo : Région Bretagne – lauréats du premier appel à projets "biodiversité et forêt"

LA VIE DE NOS ENTREPRISES

Nous poursuivons nos rencontres avec les commerçants samsonnais. Cette fois-ci nous allons à la découverte d'une entreprise de la zone artisanale. Nous avons été accueillies par Béatrice Ameline qui a accepté de nous faire visiter les nouveaux locaux de son entreprise **«AmelineArbora»**.

Avec son mari Éric, ils ont quitté depuis août dernier leurs anciens bâtiments de Taden, où ils commençaient à manquer de place. Ils ont ainsi investi les anciens locaux du «Comptoir de Léo» .

Ainsi, une nouvelle page se tourne donc pour cette entreprise familiale qui n'a cessé d'évoluer depuis sa création il y a 42 ans.

En 2005, l'entreprise pouvait compter 4 personnes tandis que désormais 16 collaborateurs y travaillent. Les clients, se situant dans un périmètre de 30 km allant de Broons à St Malo, sont de plus en plus nombreux. Il faut dire que la période COVID a permis à certains de profiter davantage de leur jardin et d'en apprécier les bienfaits.

Les activités proposées sont multiples et variées : la création d'espaces paysagers (75% de leur activité), l'entretien des jardins, la réalisation de terrasses, l'installation de clôtures sont des exemples de ce qui peut être proposé.

Dans ce contexte, il paraissait nécessaire qu'une telle entreprise puisse bénéficier de surfaces plus spacieuses pour y entreposer les nombreux matériaux, machines et véhicules.

Ce déménagement est aussi l'occasion d'offrir de meilleures conditions de travail. C'est un axe important pour les 2 chefs d'entreprise qui souhaitent apporter à leurs salariés non seulement un confort au quotidien avec des locaux adaptés mais également promouvoir la formation, la transmission du savoir ou encore offrir des possibilités d'évolutions internes.
Les métiers de paysagistes évoluant rapidement, il est important de pouvoir partager les savoirs ; ce qui est possible grâce au travail en réseau avec d'autres entreprises permettant cet échange de compétence.
L'entreprise, très attachée au respect de l'environnement, favorise le travail avec les fournisseurs locaux et l'utilisation de matériaux durables, veille au tri des déchets, privilégie l'utilisation de produits non phytosanitaires.

Dès le début de l'été, nous aurons un aperçu des réalisations proposées par l'entreprise avec leurs aménagements extérieurs qui seront finalisés. Nous pourrons par exemple découvrir un jardin nourricier à l'entrée principale.

RETOUR EN IMAGES SUR ...

PORTRAIT DE SAMSONNAIS

Vous avez dû le croiser, comme nous, dans le bourg, au volant de sa Citroën C3 grise, c'est Eugène LANGLAIS. C'est au lieu-dit « Launay » qu'il habite, accompagné de son épouse Yvonne. On l'avait déjà vu sur le petit écran dans un reportage sur France 5, en train de livrer ses pommes à cidre aux celliers Associés de Pleudihen, mais nous avions envie d'en savoir un peu plus sur cette figure emblématique de la commune.

SON HISTOIRE...

Eugène n'a pas vécu toute sa vie dans notre jolie commune, car il est né à la Vicomté sur Rance en 1932. Il est issu d'une famille de 5 enfants, ses parents étaient agriculteurs. A l'époque, on ne se posait pas trop de questions, et on s'installait, comme ses parents. Eugène s'est donc installé sur la ferme de sa grand-mère, à la Croix Guillou à Saint Samson, où habite actuellement la première adjointe, madame Nicole Lemue. Il est arrivé quelques jours après son mariage avec Yvonne, originaire de Pleudihen/Rance, en 1959. Il a démarré avec une jument et 2 vaches données par son père et 2 autres vaches données par le père de sa femme. Au début, ils fabriquaient leur beurre et avaient un client. Mais ils vivaient. Eugène ne le regrette pas aujourd'hui, mais son certificat d'étude en poche, son avenir aurait pu prendre un tout autre chemin, il aurait pu continuer sa carrière dans l'armée puisqu'il était sous-officier au service militaire. C'est en 1965 qu'ils achètent le site de Launay, ils y développeront les activités de vaches laitières et de porcs. C'est ici que ses deux enfants naîtront, Yvonne et Didier. A l'époque, ils étaient une douzaine d'agriculteurs sur la commune. Même s'il a pris sa retraite à 60 ans, il n'a jamais vraiment arrêté et on le croise encore au volant de son tracteur.

UN FORT BESOIN DE S'IMPLIQUER...

En effet, Eugène a toujours eu ce besoin de s'impliquer. En plus de son métier d'agriculteur très prenant, il s'est impliqué dans la vie de la commune puisqu'il a occupé plusieurs mandats en tant que conseiller municipal (certains dans la majorité, d'autres dans la minorité).Son dossier de prédilection était le bureau d'aide social jusqu'en 2020. Il garde un très bon souvenir de sa collaboration avec Fernand FOUTEL, élu maire en 1965. Il va même jusqu'à lui servir de chauffeur (puisqu'il n'avait pas son permis) lors de l'inauguration du barrage de la Rance en novembre 1966, où il rencontrera le général de Gaulle et Edgard Pisani, ministre de l'agriculture de l'époque.

Il s'est également beaucoup impliqué dans la vie de l'école privée de la commune (actuellement salle paroissiale), allant même jusqu'à participer à sa construction et son aménagement. Il a également été actif dans l'organisation des comices agricoles.

Eugène aime aussi se divertir, il participe au club des aînés de la commune et aux thés dansants. Il regrette que la COVID ait stoppé tous ces moments conviviaux de retrouvailles.

ET AUJOURD'HUI...

Pour lui, le rôle de conseiller municipal aujourd'hui lui semble plus compliqué puisque les décisions ne se limitent plus à l'échelle communale. Comme lui et sa femme nous l'ont dit, « ce n'était pas la même vie avant, on se contentait de peu mais on prenait le temps de vivre ».

Retenons une des qualités d'Eugène, c'est qu'il ne faut jamais couper le dialogue, « il est important de se parler », et il a su appliquer cela lors de ses différents mandats.

Voilà, maintenant que vous en savez un peu plus, si vous croisez Eugène dans le bourg, n'hésitez pas à l'aborder, il aura toujours quelque chose à vous raconter.

LA VIE DE L'ÉCOLE

INSCRIPTION 2022 /2023

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022/2023 sont déjà possibles.
Pour s'inscrire, il vous suffit simplement de vous rendre en mairie avec votre livret de famille, le carnet de santé de votre enfant, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de la précédente école (le cas échéant).
Pour l'accueil des nouveaux élèves de Petite Section, une réunion de présentation de la maternelle vous sera proposée le mardi 14 juin 2022 à 17h30.
Pour les nouvelles familles, une réunion de présentation et d'information sera proposée le vendredi 17 juin à 17h30.

LES SORTIES ET PROJETS SCOLAIRES

- Les **GS/CP et les CE1/CE2** se rendront à la piscine des Canetons et des Pommiers pour 10 séances de natation au printemps.
- Les **PS/MS** se rendront au cinéma le 22 mars à Dinan.
- Le mardi 5 avril, si la météo le permet, ce sera une journée carnaval à l'école ! Les pirates, dragons et autres licornes ou sorcières seront les bienvenus !
- Les **GS/CP et les CE1/CE2** assisteront au spectacle « Le blues de la grenouille » dans le cadre du festival les Jacobambins, le jeudi 28 avril à la salle des Fêtes de Saint-Samson. Spectacle financé par la mairie.
- Les **CM1/CM2** vont bénéficier d'ici la fin de l'année de 3 demi-journées d'animations sur la Biodiversité proposées par Dinan Agglomération. 1ère animation le mardi 8 mars.
- **L'ensemble des classes de l'école** vient de débuter un projet Musique avec Bruyère Jouffredumiste du Kiosque de Dinan, le travail sera axé sur les «Musiques du Monde» et «Les chants de travail» (CM1/CM2).
- **L'ensemble des classes élémentaires** bénéficie des compétences de l'animateur sportif de la commune Stève Riou, le jeudi après-midi. Nous l'en remercions !
- Les **CE2/CM1 et CM1/CM2** se rendront à Rennes le jeudi 28 avril. Au programme visite du Musée des Beaux-Arts le matin et après-midi à l'Opéra de Rennes pour assister à l'opéra «l'Odyssée».
- Les **CM1/CM2** se rendront en classe de voile du 30 mai au 3 juin au Centre Nautique de Saint-Suliac pour 4 journées complètes. Pour aider au financement, une tombola est organisée. Des tickets sont en vente à l'école si vous souhaitez y participer (en vente auprès de la directrice). Le tirage au sort aura lieu le 25 avril. Nombreux lots à gagner.
- La classe de **PS/MS** se rendra le vendredi 17 juin au Château de la Hunaudaye à Plédéliac. Visite et atelier pédagogique au programme !

ÉCOLE DES SPORTS ET ÉCOLE DES ARTS

Du sport, du cirque, du théâtre, de la musique à votre porte !

La commune vous offre un large panel d'activités culturelles et sportives, pour vous et vos enfants à partir de 5 ans. La prise en charge d'une partie du coût de l'activité par la commune, permet d'offrir aux samsonnais des temps de loisirs de qualité à des tarifs accessibles.

Le Groupe de jeunes ados (11-13 ans) recherche des musiciennes, des musiciens, des chanteuses ou des chanteurs pour former un groupe (répétition le mercredi de 17h00 à 18h00).

Le groupe de musique adultes « débutants » recherche également des musicien.nes pour jouer de la musique en toute convivialité (mercredi 19h30-20h30).

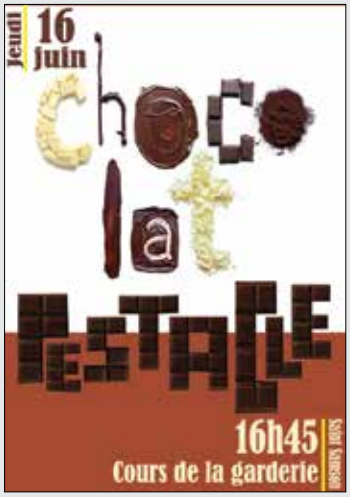

« CHOCOLAT PESTACLE »

Le jeudi 16 juin
À 17h45
Cour de la Garderie

Les enfants des Écoles des Arts vous présenteront des petits numéros de théâtre et de cirque qu'ils auront élaboré pour fêter la clôture des ateliers.

Renseignements :
Stève et Pascal Mairie de Saint-Samson-sur-Rance
02 96 39 16 05 ou 06 58 78 41 01

Depuis le 24 novembre 2021, la Bouquinette fait partie du réseau «Lirici» composé d'une trentaine de Bibliothèques de Dinan Agglomération. L'abonnement est gratuit et votre carte, dorénavant individuelle, vous permet d'emprunter dans chaque bibliothèque du réseau, 12 documents (livres, albums, cd, dvd...) pour une durée de 4 semaines. (Les ouvrages doivent être restitués à la bibliothèque d'emprunt). Vous pouvez consulter le catalogue en ligne du réseau et de la Bouquinette et effectuer des réservations ou vous tenir informés des évènements et des animations proposés :
https://lirici.dinan-agglomeration.fr/

Vous aimez lire, vous avez envie de partager vos coups de cœur, de proposer des idées d'animation, venez rejoindre l'équipe des bénévoles de la Bouquinette.

NOUS AVONS LU, VOUS AIMEREZ (ON ESPÈRE !)

Roman :
Laetitia Colombani : Le cerf-volant

Après le drame qui a fait basculer sa vie, Léna décide de tout quitter. Elle entreprend un voyage en Inde, au bord du Golfe du Bengale, pour tenter de se reconstruire. Hantée par les fantômes du passé, elle ne connaît de répit qu'à l'aube, lorsqu'elle descend nager dans l'océan Indien. Sur la plage encore déserte, elle aperçoit chaque matin une petite fille, seule, qui joue au cerf-volant.

Album :
Paule Brière et Claude K.Dubois : Arthur et Malika

Hier, Arthur a vu la guerre à la télé,
et ce n'était pas un dessin animé.
Il y avait des chars, des fusils, du vrai sang.

BD :
David Revoy : Pepper et Carrot (tomes 1, 2, 3)
Pepper est une apprentie-sorcière. Carrot est un chat. Ils ont une spécialité : rater les potions magiques !

VOUS AVEZ AIMÉ UN LIVRE, VENEZ NOUS LE FAIRE PARTAGER.

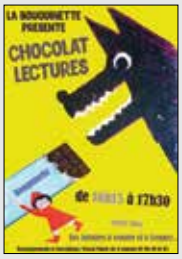

Le retour du «Chocolat Lectures» (on espère !) le 1er vendredi de chaque mois 1er avril, 4 mai, et 3 juin).

Horaires :
Mardi : 18h00-19h00
Mercredi : 10h00-11h30 / 13h30-15h00
Vendredi :16h15-17h30
Samedi : 14h00-16h00

Attention : Pendant les vacances d'été, changement d'horaires, votre Bouquinette est ouverte tous les samedis de 14h00 à 16h00.

Nous contacter : stsamson.bouquinette@orange.fr/
Mairie de Saint Samson sur Rance : 02 96 39 16 05

LA MARGOULETTE

Soucieux de proposer un service de qualité, répondant au mieux à l'évolution de la société, aux attentes et aux besoins des samsonnais en général et des enfants en particulier, l'équipe d'animation poursuit sa mise en œuvre du projet d'animation pour l'Accueil Collectif de Mineurs la Margoulette. Ces actions se veulent tournées vers le respect de l'environnement et l'égalité fille/garçon.

En parallèle, grâce à l'obtention d'une subvention de 1000€ du Service Départemental à la Jeunesse et aux sports des Côtes d'Armor et au partenariat engagé avec l'Association Escale Bretagne, nous mènerons, jusqu'au mois de juin, des activités culturelles, artistiques et sportives visant à promouvoir la pratique de la langue anglaise et la découverte de la culture anglo-saxonne.

Ainsi nous avons proposé pendant les vacances de février une « quinzaine anglaise », avec au menu des animations ludiques (jeux, bricolage, chansons, cuisine...) permettant aux enfants une ouverture sur le monde et l'acquisition de vocabulaire anglais (les couleurs, les animaux, les parties du corps..). En point d'orgue, nous avons accueilli une artiste plasticienne « Native speaker » qui a réalisé avec les enfants un arbre de vie.

Tous les mois nous recevrons au sein du centre de loisirs un intervenant qui nous proposera des activités artistiques, culturelles ou environnementales en langue anglaise.

Dates des interventions :

- Mercredi 16 mars
- Mardi 12 Avril
- Mercredi 18 mai

Le mercredi 15 juin, nous clôturerons cette action par une journée à St Malo. Nous y découvrirons l'histoire des corsaires et le milieu marin via des jeux de pistes et des observations en anglais de la faune et de la flore sur la plage à marée basse.
A cette occasion, nous sollicitons le bénévolat de quelques parents pour participer à l'encadrement de cette sortie. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances :
De printemps du lundi 11 au vendredi 22 avril.
D'été du jeudi 7 au vendredi 29 juillet et du lundi 29 au mercredi 31 août.

Vous pouvez contacter le Centre de Loisirs par courriel à l'adresse suivante :
stsamson.margoulette@orange.fr
ou par téléphone au 06 58 78 41 01

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de GS–CP et CE1-CE2 de l'école ont participé à l'opération nationale Basket à l'école, organisée par la Fédération française de basket et le comité départemental des Côtes d'Armor, en collaboration avec le club DINAN BASKET SAMSONNAIS.
Lors de ces séances, encadrées par Stève, animateur sportif, les élèves ont appris les différents gestes techniques et la maîtrise du ballon (dribble, passe, tir etc...), le tout sous forme de jeux.
A l'issue du cycle, les enfants ont reçu un diplôme de participation opération basket école et un lot de 4 ballons (pour la classe) offert par le comité départemental des Côtes d'Armor.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

le retour (enfin !)

Samedi 18 juin
Place de la Fontaine de la Mairie
À partir de 17h00

Si vous êtes musicien ou chanteur, contactez nous.

Buvette et restauration, musique et divertissement, convivialité et bonne humeur garanties !
Auparavant, le samedi 21 mai à 19h00, un spectacle gratuit pour le lancement du festival «Jazz en Place» sur le parvis de la salle des fêtes.

MULTISPORTS

C'est avec plaisir que les sportives de la commune se retrouvent tous les mardis soirs pour leur séance à la salle de sport de la commune. Autour de Stève qui nous prépare un programme toujours aussi palpitant, cette séance hebdomadaire permet de se retrouver tout en brûlant quelques calories.
Evénement convivial avant Noël où Stève avait réuni les familles pratiquant le multisport enfants et adultes. Un petit tournoi de badminton a été organisé. Les enfants étaient beaucoup plus compétiteurs que leurs mamans !
Les jours rallongeant, les séances continuent le mardi soir avec peut-être quelques sorties en extérieur pour de la marche.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Association des Parents d'Elèves de Saint-Samson-sur-Rance

L'APE organise plusieurs ventes et évènements jusqu'à la fin de l'année scolaire afin de financer les projets de l'école, ces animations sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à récupérer un bon de commande à la mairie :

- Chasse à l'œuf le dimanche 24 avril 2022 à 11h00 (sous réserve de restrictions liées au covid 19). Vente de saucissons : les commandes sont à retourner avant le 13 mai avec le règlement pour une livraison le jeudi 19 Mai de 16h15 à 18h00 à la salle des associations.
- Vide grenier, le jour de la fête des pères, dimanche 19 juin.
- Fête de l'école le vendredi 24 juin.

Nous sommes à la recherche de sponsors pour financer les cadeaux de la fête de l'école. Si vous êtes susceptible de nous aider, n'hésitez pas à nous contacter soit via notre page Facebook APE École Le Menhir ou par mail/ stsamson.ape@gmail.com
Nous vous remercions pour votre participation au remplissage des bennes pour le recyclage des journaux (elles se situent à côté de la cantine). Nous comptons sur vous pour continuer de les remplir.

NOUS SOMMES TOUJOURS À LA RECHERCHE DE PERSONNES POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'APE, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR REJOINDRE NOTRE SUPER ÉQUIPE.

BADMINTON

Aujourd'hui nous sommes une quarantaine à jouer dans la bonne humeur les lundis (20h00/22h00) et jeudis (19h30/22h00).
Tout le monde est accepté à partir de 16 ans.
Notre tournoi a eu lieu le dimanche 13 Mars avec la participation de 27 équipes venues du secteur.

Renseignements par mail: bad.samsonnais22@gmail.com

DINAN BASKET SAMSONNAIS

278, c'est le nombre inattendu de licenciés au club pour cette saison 2021-2022. Ce sont 23 équipes engagées dans un championnat, plus 1 équipe en loisir et bien sûr l'équipe baby. Pour encadrer ce petit monde, une quarantaine de bénévoles : entraîneurs, coachs, arbitres et parents (covoiturage) se relaient toutes les semaines.
Les résultats sportifs, pour certaines équipes sont très bons, pour d'autres moins bons mais ils ne demandent qu'à progresser. Nous avons vu un afflux de nouveaux joueurs débutants, plus d'une centaine pour lesquels il faut apprendre les fondamentaux, cela demande et exige de la persévérance et du temps alors les animateurs s'y emploient à chaque entraînement. Nul doute que les progrès seront à la hauteur de nos espérances pour chacun.
Régulièrement, des stages sont mis en place pendant les vacances scolaires. A Noël, une vingtaine de jeunes y a participé et en février, plus d'une cinquantaine d'inscrits, c'est plutôt bien. Nous avons les moyens humains pour proposer ces journées de perfectionnement avec Gaëtan, l'animateur sportif du club et Clotilde, apprentie, en formation en alternance à Dinard.

Une bonne nouvelle : le club a renouvelé sa labellisation École Départementale de mini-basket pour 3 ans. Ce label démontre la qualité des entraînements auprès des jeunes basketteurs et nous apporte une notoriété supplémentaire.
Les matchs rythment les week-ends mais il n'y a pas que ça. La commission animation du DBS a mis en place une journée «retrouvailles» début octobre puis a proposé une vente à emporter couscous et paella en novembre. Une vente de sweats pour tous les membres a bien fonctionné et chaque nouveau licencié a reçu une gourde aux couleurs du club (pour limiter la consommation d'eau en bouteille). Malheureusement, nous avons dû annuler la soirée du club prévue le samedi 26 mars à cause du protocole sanitaire mis en place. Ce n'est que partie remise...
L'assemblée générale du club se déroulera le samedi 18 juin dans la salle des fêtes. C'est un moment fort de la vie du club avec notamment la remise des récompenses et nous espérons une forte mobilisation des parents, des joueurs et joueuses.

VIVE LE SPORT, VIVE LE BASKET.

FOOT - C'EST REPARTI !

LE FOOT EN VRAI MAIS AVEC UN ESPRIT LOISIR.

L'équipe de St Samson un soir de novembre 2021 avant de rencontrer Pleudihen lors d'un match épique qui se terminera par un rocambolesque 4-4 (Le dernier but de St Samson était-il vraiment hors -jeu ?)

Après une saison 2020-2021 très compliquée quel allait être l'avenir du FC St Samson pour la saison suivante ?
7 mois après le début du championnat nous pouvons commencer à faire un premier bilan : le club est encore vivant et fait même le plein lors des matchs d'entraînement du mardi soir. En effet certaines années il a été difficile de motiver plus de 4-5 joueurs pour venir taper le ballon en semaine le soir à 21h00. Cette année c'est l'opulence de joueurs avec des soirs durant lesquels 15 joueurs se rencontrent balle au pied.

De nouveaux joueurs sont arrivés pour étoffer l'effectif, notamment trois nouveaux joueurs Afghans résidant à St Samson. Cette intégration qui nous avait été proposée par la mairie est une vraie réussite et fierté pour tous. Malgré la barrière de la langue les premiers jours (ils progressent vite maintenant) Nuur, Ismaël et Najib se sont montrés très motivés et investis dans les entraînements et les matchs. Ils font maintenant partie intégrante de cette équipe.

Le championnat est maintenant bien lancé, certes nous n'avons pas encore gagné de match officiel cette saison mais nous n'avons pas perdu tous nos matchs non plus (3 nuls et 3 défaites). De là à dire que la chance n'a pas encore été de notre côté cette saison il n'y a qu'un pas que je ne franchirai pas...Encore.

PETIT RAPPEL SUR LE FOOT LOISIR

Le foot loisir a la couleur du foot, la saveur du foot, les règles du foot mais il a quelque chose en plus... Il reste un loisir. Convivialité, fair-play grâce à l'auto-arbitrage, interdiction des tacles, aucune montée et descente en fin de saison et bien sûr le repas d'après-match (merci à Philippe pour les célèbres repas de St Samson) sont les bases de notre pratique. Nous proposons le mardi soir de 20h30 à 22h00 au stade de St Samson ou, si le temps est vraiment mauvais , au gymnase de 21h00 à 22h15 des petits matchs entre nous (souvent des 6 contre 6). Les matchs du championnat ont lieu le vendredi soir. En s'inscrivant au club il est possible de ne participer qu'aux mardis soirs ou aux vendredis soirs.

Si vous lisez ces lignes et avez envie de nous rejoindre n'attendez pas la saison prochaine venez-nous rencontrer avec vos crampons le mardi soir nous serons ravis de vous compter parmi nous ou contactez nous par mail fcsaintsamson@gmail.com ou fabrice.trehin@hotmail.fr.

À VOS AGENDAS !!!

Le repas-dansant du club devrait avoir lieu le samedi 14 mai

Président : Jean-François SUEUR Trésorier : Joël BODIN Secrétaire : Fabrice TREHIN
Secrétaire adjoint : Kévin PERRAULT Trésorier adjoint/cuisinier : Philippe RECAN
Membres du bureau, conseillers techniques : Franck HAMON – Jean-Paul MADIGAND - Thierry RECTON

LES SABOTÉES SAMSONNAISES

Le programme de fin du premier semestre (consultable sur le site de l'association) sera adapté en fonction de l'évolution de la pandémie, car il est difficile de randonner en groupe sans risquer une contamination involontaire de nos adhérents malgré le respect des gestes barrière.

LES RANDONNÉES DOMINICALES DEVRAIENT NOUS MENER À :

- La Hunaudaye le 03 avril
- Jugon les lacs le 17 avril
- Feins le 08 mai
- Hillion le 22 mai
- Cap Fréhel le 05 juin

La participation à ces randonnées, à la portée de tous, est ouverte à tout le monde moyennant une cotisation annuelle symbolique couvrant les frais d'assurance et de fonctionnement.
Pour les longues randonnées, dans la mesure du possible, nous prévoyons des parcours qui permettent aux adhérents les moins aguerris de nous rejoindre à la pause pique-nique ou de raccourcir le circuit.
Les déplacements vers les lieux de randonnée se font en général par covoiturage au départ du parking du terrain des sports de St Samson sur Rance à 9h00 ou 13h30 selon les parcours.
Le club encadre également presque tous les vendredis de petites randonnées à allure et distance adaptées aux personnes présentes et éventuellement en méforme physique passagère. Celles-ci se déroulent dans un périmètre de 10 km autour de St- Samson-sur-Rance. Un point de regroupement est prévu à 13h45 au parking du terrain des sports de notre commune ou à 14h15 au point de départ indiqué sur le site.

Email : saboteessamsonnaises@hotmail.com
Site : https://sabotees-samsonnaises.jimdo.com

SAINT SAMSON FESTIVITÉS

Suite à son Assemblée Générale du vendredi 4 mars une nouvelle équipe a été constituée au sein de l'Association Saint Samson Festivités.

- Présidente: Danielle Levannier-Guillemer
- Trésorier: François Lévêque
- Secrétaire: Thierry Guillemer
- Secrétaire Adjoint: Jean Yves-Beaulieu
- Membres du Conseil d'Administration : Chantal Bouchetal, Florian Berthouly, Loïc Lorre.

Les projets pour 2022 sont désormais arrêtés :
Marché des Créateurs le dimanche 15 mai, sur le parking de l'écluse du Châtelier.
Festi-Rance, samedi 30 juillet sur le terrain de football avec les groupes Faygo, Transpher et Monty Picon.

LOTO LE DIMANCHE 9 OCTOBRE. MARCHÉ DE NOËL LE WEEK-END DES 3 ET 4 DÉCEMBRE.

TERRE DE PARTAGE

Le dimanche 1er mai, l'association Terre de partage vous donne rendez-vous pour une promenade familiale de 2h, dans les sentiers communaux du secteur de Coutances. Le point de départ est devant la salle des fêtes, à 9h30. La matinée se terminera par un moment de convivialité autour d'un "apéro partagé".

Le dimanche 8 mai, les membres de l'association Terre de partage vous proposent de participer à une seconde journée recyclerie, dans la salle des fêtes. Cette journée a pour but de créer une étape intermédiaire entre la maison et la déchetterie pour réduire les déchets. Se déroulant au mois de mai, cette recyclerie de printemps sera aussi l'occasion de donner, d'échanger ou de récupérer des graines et des plants.

Pour plus d'informations, contactez l'association par mail à cette adresse :
"terredepartage@laposte.net"

EAUX-VIVES CANOË KAYAK LOISIR ASSOCIATIF

28 licenciés cette année. Face à cette augmentation du nombre d'inscrits, l'ECKLA a investi dans l'achat de 3 nouveaux kayaks.

Le dimanche, les sorties sont variées : La Rance fluviale bien sûr, mais aussi le passage de l'écluse du Chatelier, direction la Rance maritime et ses merveilles : le moulin du Prat, Mordreuc, le moulin de Rochefort, Plouer, Saint Suliac, la Passagère... Découverte également du canal d' Ille et Rance et de la Vilaine aux alentours de Boël: moulin à aubes, paysages de landes et falaises de schiste rouge.

Une sortie kayak dans un véritable décor de petit canyon breton !

Dans le cadre des sorties départementales, l'ECKLA a participé notamment, avec les autres clubs des Côtes d'Armor, à une sortie kayak de mer dans la baie de Lancieux. Une journée idéale avec, en prime le bonjour «furtif» de quelques dauphins qui évoluaient gracieusement près de l'île des Ébihens... Mais après les coups de pagaie... le Réconfort ! Galettes saucisses et far breton étaient au menu de ce barbecue organisé dans la plaine de Taden/Saint Samson à proximité de notre local.
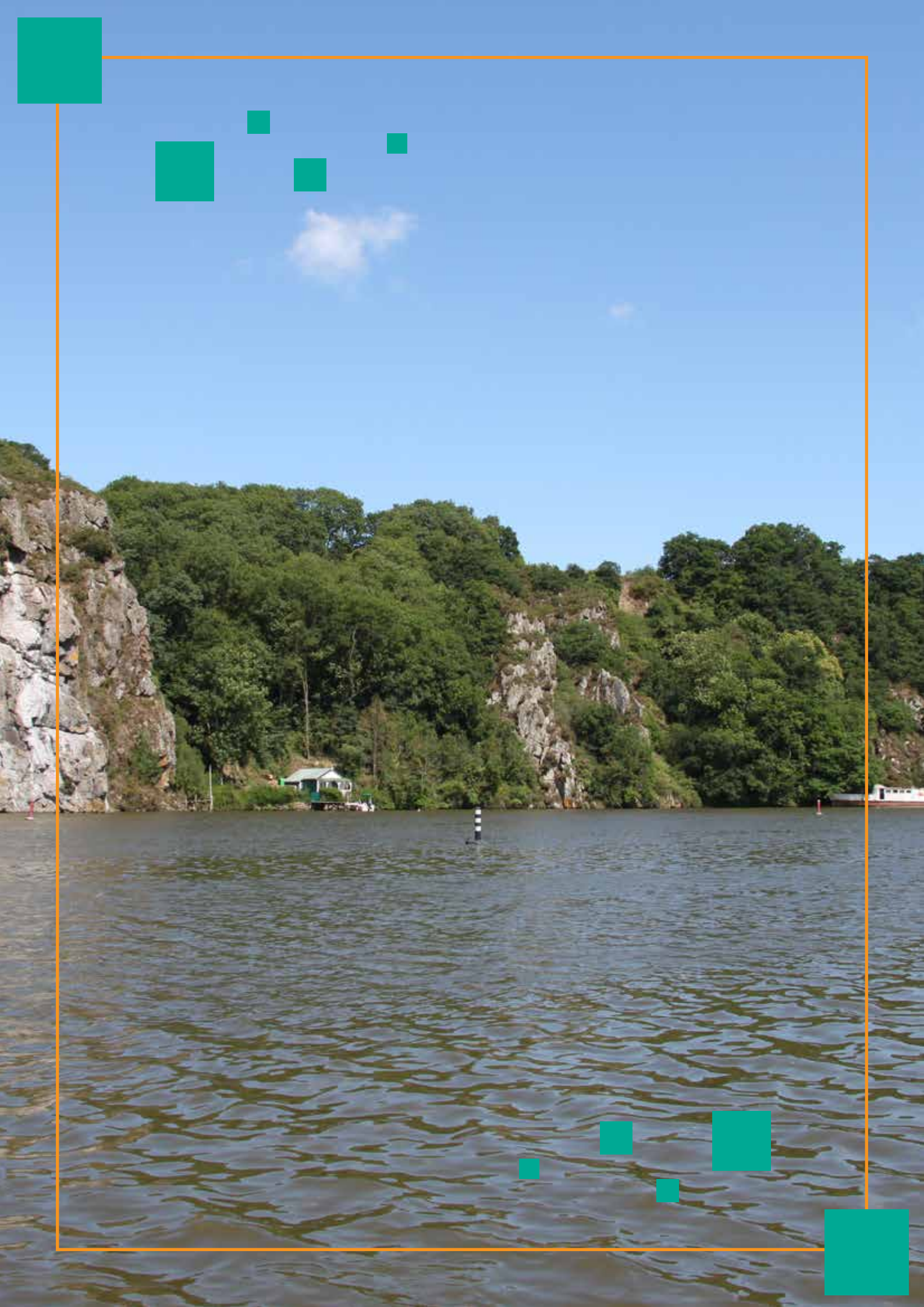
Sport, découverte et convivialité sont les maîtres mots de notre association canoë-kayak !